



# PLAN LOCAL D'URBANISME MÉTROPOLITAIN

ORLÉANS MÉTROPOLE

## PLAN DE ZONAGE AU 2000e Planche n°5

Format d'origine : 1664mm x 914,4mm  
Echelle de la planche : 2000e

- PLUM prescrit par délibération du conseil métropolitain du 11/07/2017  
 - PLUM approuvé par délibération du conseil métropolitain du 07/04/2022  
 - PLUM mis à jour par arrêtés du 10/07/2022 et du 19/01/2023  
 - PLUM modifié par délibérations du conseil métro du 22/05/2023, du 16/11/2023 (M51)  
 - Modification 2 engagée par arrêté du 02/08/2023

### LÉGENDE DE LA PLANCHE

<p><b>Zonages d'urbanisme</b></p> <p><b>UC - Zone Urbaine de Centralité</b></p> <p>UC1 - Zone urbaine centralisée UC2 - Zone urbaine centralisée UC3 - Zone urbaine centralisée UC4 - Zone urbaine centralisée UC5 - Zone urbaine centralisée UC6 - Zone urbaine centralisée UC7 - Zone urbaine centralisée UC8 - Zone urbaine centralisée UC9 - Zone urbaine centralisée UC10 - Zone urbaine centralisée UC11 - Zone urbaine centralisée UC12 - Zone urbaine centralisée UC13 - Zone urbaine centralisée UC14 - Zone urbaine centralisée UC15 - Zone urbaine centralisée UC16 - Zone urbaine centralisée UC17 - Zone urbaine centralisée UC18 - Zone urbaine centralisée UC19 - Zone urbaine centralisée UC20 - Zone urbaine centralisée UC21 - Zone urbaine centralisée UC22 - Zone urbaine centralisée UC23 - Zone urbaine centralisée UC24 - Zone urbaine centralisée UC25 - Zone urbaine centralisée UC26 - Zone urbaine centralisée UC27 - Zone urbaine centralisée UC28 - Zone urbaine centralisée UC29 - Zone urbaine centralisée UC30 - Zone urbaine centralisée UC31 - Zone urbaine centralisée UC32 - Zone urbaine centralisée UC33 - Zone urbaine centralisée UC34 - Zone urbaine centralisée UC35 - Zone urbaine centralisée UC36 - Zone urbaine centralisée UC37 - Zone urbaine centralisée UC38 - Zone urbaine centralisée UC39 - Zone urbaine centralisée UC40 - Zone urbaine centralisée UC41 - Zone urbaine centralisée UC42 - Zone urbaine centralisée UC43 - Zone urbaine centralisée UC44 - Zone urbaine centralisée UC45 - Zone urbaine centralisée UC46 - Zone urbaine centralisée UC47 - Zone urbaine centralisée UC48 - Zone urbaine centralisée UC49 - Zone urbaine centralisée UC50 - Zone urbaine centralisée UC51 - Zone urbaine centralisée UC52 - Zone urbaine centralisée UC53 - Zone urbaine centralisée UC54 - Zone urbaine centralisée UC55 - Zone urbaine centralisée UC56 - Zone urbaine centralisée UC57 - Zone urbaine centralisée UC58 - Zone urbaine centralisée UC59 - Zone urbaine centralisée UC60 - Zone urbaine centralisée UC61 - Zone urbaine centralisée UC62 - Zone urbaine centralisée UC63 - Zone urbaine centralisée UC64 - Zone urbaine centralisée UC65 - Zone urbaine centralisée UC66 - Zone urbaine centralisée UC67 - Zone urbaine centralisée UC68 - Zone urbaine centralisée UC69 - Zone urbaine centralisée UC70 - Zone urbaine centralisée UC71 - Zone urbaine centralisée UC72 - Zone urbaine centralisée UC73 - Zone urbaine centralisée UC74 - Zone urbaine centralisée UC75 - Zone urbaine centralisée UC76 - Zone urbaine centralisée UC77 - Zone urbaine centralisée UC78 - Zone urbaine centralisée UC79 - Zone urbaine centralisée UC80 - Zone urbaine centralisée UC81 - Zone urbaine centralisée UC82 - Zone urbaine centralisée UC83 - Zone urbaine centralisée UC84 - Zone urbaine centralisée UC85 - Zone urbaine centralisée UC86 - Zone urbaine centralisée UC87 - Zone urbaine centralisée UC88 - Zone urbaine centralisée UC89 - Zone urbaine centralisée UC90 - Zone urbaine centralisée UC91 - Zone urbaine centralisée UC92 - Zone urbaine centralisée UC93 - Zone urbaine centralisée UC94 - Zone urbaine centralisée UC95 - Zone urbaine centralisée UC96 - Zone urbaine centralisée UC97 - Zone urbaine centralisée UC98 - Zone urbaine centralisée UC99 - Zone urbaine centralisée UC100 - Zone urbaine centralisée</p>	<p><b>Prescriptions d'urbanisme</b></p> <p><b>Cône de vue et perspective majeure</b></p> <p>Acte protégé Alignement d'arbres Cimetière Parc ou jardin Boisement urbain et espace d'ornement Espace forestier classé Jardins familiaux et partagés Frange agricole ou paysagère Zone humide et d'aménagement hydraulique</p> <p><b>BBB - susceptible de changer de destination</b></p> <p>Équipement intercommunal Équipement départemental Équipement régional Équipement national Équipement européen Équipement international</p> <p><b>Secteur de constructibilité limité</b></p> <p>Secteur implémenté un maximum (1) ou un maximum (1) de logements familiaux sociaux Zone non constructible Appareillement de plus de 3 lots Secteur d'Observation d'Aménagement et de Programmation Secteur de transports publics collectifs</p>
--	---

